

La diversification de l'offre culturelle des archives sur Internet: un exemple français avec les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

«Les archives servent à prouver, à se souvenir et à comprendre» rappelait dernièrement à la [radio](#), Céline Guyon, première vice-présidente de l'association des archivistes français. Mais n'aurait-elle pas pu ajouter que les archives sont aussi conservées pour créer, s'inspirer, produire depuis que la réutilisation des données est devenue plus simple voire pour se distraire si on considère, par exemple, la généalogie comme un loisir?

L'archiviste français est aujourd'hui à la croisée des chemins, tiraillé entre ses missions réglementaires liées à la collecte d'archives, leur conservation, le classement ou encore la rédaction d'instruments de recherche et celles, non obligatoires, de valoriser et faire connaître au plus grand nombre ce qui apparaît aujourd'hui comme un patrimoine au même titre que les collections conservées dans les bibliothèques ou les musées. ¹La diffusion massive des archives sur Internet depuis un peu plus d'une dizaine d'années a fait exploser les compteurs du nombre de lecteurs en ligne (les chiffres donnent le vertige ²) et les relations complexes des archivistes avec l'action scientifique et culturelle ³ s'estompent de plus en plus pour positionner les services d'archives du 21^{ème} siècle dans une dimension culturelle, ouverts à tous et non plus seulement comme un service administratif. Les enjeux autour de la conservation des archives électroniques, de l'évaluation des archives ⁴, de la mise à disposition des données, du droit à l'oubli numérique, au devoir de mémoire ou encore la consultation en ligne des archives ont d'ailleurs tendance à exposer les archives et les archivistes, comme ils ne l'ont jamais été, et à dépasser les frontières d'une profession peu habituée à se trouver ainsi sur le devant de la scène.

Les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine s'inscrivent pleinement dans ce mouvement et se trouvent confrontées, comme les autres services d'archives français, à ces brusques changements et évolutions. Depuis quelques années, elles essayent de diversifier leur offre culturelle et proposent un volet numérique à chaque action de valorisation pour diffuser et « infuser » la connaissance du patrimoine qu'elles conservent vers ce que l'on a tendance à qualifier de « nouveaux publics⁵ », majoritairement présents ici sur le web ou utilisateurs des technologies numériques⁶⁷.

De l'animation culturelle à la valorisation des archives par le numérique

Depuis près de cinquante ans⁸, on ne considère plus seulement les archives en France comme des supports pour la recherche historique ou des documents probatoires, leurs fonctions didactiques et culturelles se sont progressivement imposées dans les services d'archives pour répondre aux aspirations d'un public de plus en plus nombreux à les consulter. On a désigné cette évolution par les termes d'animation ou d'action culturelle, médiation ou de valorisation des archives qui ont pris une place de plus en plus importante dans les missions des archivistes.

Avec l'émergence de la généalogie pour un public plus nombreux et présent dans les bâtiments d'archives à partir des années 70 et la territorialisation des archives en France au début des années 80, se sont mis en place dans les Archives des services qu'on appelait alors d'action culturelle pour présenter les archives dans le cadre, quasi uniquement, d'expositions dans des bâtiments neufs pour un public plus diversifié que celui des historiens ou des chercheurs. La mutation naturelle de cette action culturelle a conduit à mettre en place des collaborations avec l'Education nationale pour implanter des services éducatifs au sein des Archives et diversifier cette action culturelle pour proposer des actions plus larges telles que des publications, des conférences, des projections et autres collaborations avec les médias, gérées par des archivistes en charge d'action éducative et culturelle. Cette étape de médiation culturelle qui consiste à « apporter à une cible un contenu savant qui lui soit adapté » a été entreprise dans la plupart des services territoriaux d'archives en France dans les années 90 et au début des années 2000.

Aujourd'hui, les notions de valorisation ou de promotion des archives paraissent plus adaptées car à l'ère digitale, nous considérons que c'est le rôle des archivistes de faire découvrir (et plus seulement à un public captif) différemment les archives et notamment par le biais de nouveaux outils qui privilégient le numérique et ainsi d'ouvrir vraiment les archives à tous ou du moins à ceux (très nombreux) qui s'intéressent aux archives par le biais de la numérisation et de la diffusion en ligne ! (130'000 visiteurs uniques en moyenne depuis 2009 sur [le site des archives d'Ille-et-Vilaine](#) : à comparer avec les 5'000 lecteurs annuels dans l'ancien bâtiment avant l'ouverture d'un site internet). Le terme valorisation paraît également bien adapté par rapport aux notions déjà anciennes de valeur primaire et secondaire des archives⁹.

Un contexte favorable

La direction des archives et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine est un service territorial financé par le Département d'Ille-et-Vilaine où travaillent 60 agents. Depuis 2007, le service est installé dans un bâtiment de 17'000 m² où 50 km linéaires de documents sont conservés dans les meilleures conditions. Les activités culturelles du service étaient, avant cette date, limitées aux activités d'un service éducatif et à quelques expositions ponctuelles de plus ou moins grande envergure.

Depuis 2008 et 2009, la situation dans ce domaine a considérablement évolué avec un changement de direction qui a souhaité le développement de nombreux partenariats, notamment avec l'université, la mise en place d'un pôle des archives du spectacle visant à orienter nos actions vers la collecte d'archives d'artistes, travailler avec l'EESAB (École européenne supérieure d'art de Bretagne) pour la scénographie des expositions ou à proposer un volet numérique pour chacune des actions culturelles entreprises. L'ouverture du site internet des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine en 2008 (avec une fréquentation immédiate de près de 200'000 visiteurs uniques l'année suivante) a également été un déclencheur ainsi que l'émergence des réseaux sociaux pour mettre en place ce que nous pourrions appeler le «cercle vertueux du numérique dans les archives» alors que le public dans la salle de lecture de 160 places paraissait déjà plus clairsemé! Si on devait décrire ce «cercle vertueux du numérique dans les archives», on constaterait que les sites d'archives sont très fréquentés par des internautes ou des généanutes (généalogistes utilisant le web) à qui les services d'archives vont proposer d'autres contenus, sous forme numérique, comme alternative à ceux que ces derniers consultent habituellement (archives numérisées en ligne). Pour faire connaître ces nouveaux outils (applications, sites internet, visites virtuelles, etc.), sur leur site, les Archives vont investir de façon importante dans la communication numérique ce qui va amener des publics non captifs vers les sites d'archives et notamment vers leur module ou portail d'archives numérisées en ligne et ainsi augmenter encore potentiellement le nombre de personnes fréquentant l'espace web des archives.

L'ouverture des archives se concrétise aussi en France depuis 2015 par un nouveau cadre législatif et réglementaire où les lois Valter, relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public du 28 décembre 2015, et Lemaire, pour une République numérique, du 7 octobre 2016, ont redéfini le cadre juridique de la réutilisation des informations publiques. Leur champ d'application est étendu aux documents des services culturels, et donc aux Archives départementales, qui relèvent désormais du droit commun. Le principe de la gratuité est affirmé, l'esprit des textes étant de favoriser au maximum la réutilisation des informations publiques sans qu'elles puissent être confisquées par un seul et même opérateur, si prééminent soit-il.

Ainsi on encourage les artistes à s'appuyer sur les archives pour de nouvelles créations (cf. par exemple le projet [Archivoscope](#) de Simon Côté-Lapointe de l'Université de Montréal présenté lors du [forum de l'AAF en 2016](#)) ou du graphiste breton Matthieu Desailly qui utilise ses propres archives pour recréer et réinterroger son univers dans [l'exposition Verso](#) présentée aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine en 2012 mais toujours en ligne ou encore consultable sur casque de réalité virtuelle dans les locaux de ces mêmes Archives d'Ille-et-Vilaine. L'objectif est d'ailleurs de transférer cette exposition virtuelle sur la plateforme Oculus afin que tout possesseur d'un casque de réalité virtuelle puisse la visiter depuis son domicile afin là encore de démocratiser l'accès aux archives par la possibilité d'une large diffusion sur tout type de support numérique.

Les réalisations numériques des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine pour tous publics Ainsi depuis 2009, les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ont testé la mise en œuvre d'un certain nombre d'outils ou de contenus destinés à élargir la connaissance des archives, qu'elles conservent et mettent en valeur. Pêle-mêle, on citera:

- Une film d'animation pour présenter les archives aux enfants en 2009: <https://vimeo.com/118481894>
- En 2010, Un site web pour le service éducatif (mallette pédagogique): <http://mallettearchives35.des-...> et une visite virtuelle de leur nouveau bâtiment: <http://visitevirtuellearchives...>
- Des applications mobiles en 2011 et 2012, Arthur Regnault, architecte voyageur et Terre de granit: <http://camineo.com/index.php?o...> et <http://myorpheo.com/fr/terre-d...>
- Un jeu de géocaching avec le Comité départemental de Tourisme de Haute Bretagne à la même époque: <http://www.tresorsdehautebreta...>
- Des expositions virtuelles depuis 2013: <http://archives35granit.artefac...> et <http://archives35verso.artefac...>
- Des réalisations immersives avec un casque de réalité virtuelle en 2014 et 2017: <http://www.emagein-3d.com/part...>
- Un album de réalisations artistiques conservées aux AD35 en 2016: <http://fondsdesailly.archives....>
- Un jeu pédagogique en 2016: <http://classe1914.ille-et-vila...>



Le Clerc Docgame Classe1914 Coupe

Point de salut sans communication

Ces nombreuses propositions ont également été présentées, illustrées ou déclinées sur différents médias sociaux tels que [Vimeo](#), [Flickr](#), [SoundCloud](#) et [Calameo](#).

Cette médiation ou valorisation des archives par le numérique n'est possible que si elle est accompagnée par une communication à la hauteur des enjeux ou des objectifs que l'on souhaite atteindre, en l'occurrence l'ouverture vers un large public varié, ce qui implique que les budgets consacrés à la communication du projet seront à la hauteur des ambitions pour ce dernier. L'assistance de professionnels de la communication et d'un community manager pour gérer cette communication numérique s'avère obligatoire pour fidéliser la communauté qui se crée autour des actions de la direction et élargir le plus possible celle-ci. S'entourer ou collaborer avec des professionnels du développement numérique est également indispensable dans cette démarche car l'archiviste n'est pas né geek ou informaticien (à part quelques-uns) et un collaborateur maîtrisant ce domaine sera précieux ainsi que les partenariats qui pourront aller dans ce sens (écoles d'ingénieurs, prestataires en maîtrise d'ouvrage, entreprises de proximité dans le cadre de projets de recherche et de développement, bêta-testeurs dans votre communauté ou réseau professionnel...).

Des nouveaux usages ou de nouvelles formes de valorisation pour les archives? Pour aller dans le sens de l'essor des archives pour tous, on pourrait faire un parallèle avec l'émergence et la diffusion des humanités numériques ou digitales qui sont définies sur [Wikipédia](#) comme l'application du «savoir-faire des technologies de l'information aux questions de sciences humaines et sociales». L'archivistique est au cœur de cette révolution grâce aux bases de données relationnelles, la numérisation et l'archivage électronique. A cette dimension, il paraît incontournable d'ajouter la valorisation des patrimoines à destination du tourisme, autre champ important et grand public dans lequel les archives peuvent également trouver leur place¹⁰. Enfin, la croissance des pratiques collaboratives illustrent également ce que peuvent être des usages amenés à évoluer et à se diversifier en matière d'archives ¹¹⁷.

Nous terminerons en nous interrogeant sur la place des archives dans quelques années avec l'accélération des technologies et l'évolution de ce métier d'archiviste, bien moins passéiste que son image actuelle laisse encore à penser. Des technologies comme la Blockchain ou la conservation des archives dans un SAE permettront-elles encore la médiation culturelle des archives? Nous espérons répondre par l'affirmative, mais certainement dans des formes qui seront à coup sûr très différentes et sans doute plus abouties que celles que nous connaissons aujourd'hui, où les archives ne seront plus seulement essentielles mais simplement démocratiques ! Il faut souhaiter que des projets aillent dans ce sens dès 2018, année européenne du patrimoine culturel¹⁶.

Retrouvez la présentation support à cet article réalisée à l'occasion de la Journée professionnelle de l'association des archivistes suisses le 15 septembre 2017 sur le thème: [Les archives pour tous! Aller vers de nouveaux publics grâce à la médiation culturelle](#).

1 Avec la publication de la partie législative du Code du patrimoine en 2004, les archives rentrent dans la définition de patrimoine culturel.

2 Cf. le rapport annuel d'activité 2016 des services d'archives français <https://francearchives.fr/file...> qui cite «407'905'719 documents mis en ligne, 52'738'268 connexions aux sites d'archives et 2'235'245'160 pages et images vues».

3 Abrégé d'archivistique, Principes et pratiques du métier d'archiviste, AAF, 3e éd., Paris 2012, page 295

4 Cf. débat du moment sur les archives essentielles: <http://www.archivistes.org/Sui...>

5 Abrégé d'archivistique, Principes et pratiques du métier d'archiviste, AAF, 3e éd., Paris 2012, page 322.

6 Sur les publics des archives, cf. Etude « Qui sont les publics des archives? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014), SIAF, Paris 2015:

7 <https://francearchives.fr/file...>

8 Cf. Les expositions d'archives: prétexte ou paradoxe? Par Armelle Sentilhes in La Gazette des archives Année 1999, 184-185 pp. 123-127. Elle indique que «c'est en 1962 que les expositions ont pour la première fois fait l'objet du «thème de l'année» de l'Association des archivistes français...»
<http://www.persee.fr/doc/gazar...>

9 Abrégé d'archivistique, Principes et pratiques du métier d'archiviste, AAF, 3e éd., Paris 2012, page 110.

10 Cf. le guide de la valorisation numérique des patrimoines, par l'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux, mars 2017: <http://www.sites-cites.fr/wp-c...>

11 Etude sur étude sur les sites Internet d'archives par le cabinet Implissio, SIAF, 2015, troisième phase (stratégie web et organisation, navigation et ergonomie, ressources archivistiques, fonctionnalités et services aux internautes):



Jean-Yves Le Clerc

Jean-Yves Le Clerc est conservateur en chef du patrimoine à la direction des archives et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine où il exerce les fonctions de chef du service des Nouveaux usages des archives et gestion de l'établissement. À ce titre, il encadre 17 agents en charge de missions transversales.

Responsable de projets structurants au sein de l'établissement, il conduit, entre autres, des opérations de numérisation et de mise en ligne d'archives, de communication numérique, d'évolution de progiciel métier, des partenariats, etc. Depuis 2009, il accompagne toutes les actions de valorisation des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine d'un volet numérique qui a pris la forme de développements d'applications mobiles, de visites virtuelles ou immersives, d'outils web, d'expériences de réalité augmentée, etc. Il est également chargé de cours à l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2 au sein de l'UFR Arts, Lettres, Communication, depuis plus de dix ans, dans le domaine des métiers du livre et de la documentation.